

A. K. Васильева étudie différentes fonctions et nuances sémantiques du participe passé en le comparant au participe présent d'une part et à ses équivalents russes de l'autre.

M. M. Бобырева s'occupe des relations entre les fonctions stylistiques et grammaticales de l'ordre des mots dans la phrase française contemporaine. Elle constate, entre autre, la tendance de ne pas insérer le sujet dans le groupe de mots qui forme le prédicat. Elle démontre comment on se sert de l'ordre des mots pour caractériser le langage de divers personnages. Elle étudie l'influence de l'étendue et de la structure d'une phrase sur la variabilité de l'ordre de ses membres.

B. M. Жирмунский s'occupe de l'interaction des dialectes gallo-romains et germaniques sur le territoire bilingue sous le règne des Mérovingiens et des Carolingiens, surtout à la base des changements phonétiques communs à ces deux groupes de dialectes génétiquement différents. Il souligne, cependant, que le changement du type synthétique en analytique, bien que réalisé dans toutes les langues romanes et germaniques, s'est accompli indépendamment dans chacune d'elles. Par contre, les emprunts lexicaux mutuels sont incontestables dès le 1^{er} siècle.

C. B. Семчинский, après avoir précisé la différence entre les calques et les emprunts sémantiques, s'occupe de ces derniers dans les langues moldave et roumaine, mais il se spécialise dans l'étude des emprunts sémantiques des langues slaves. Il étudie la polysémie et l'homonymie qui en résultent et la différenciation des homonymes. Les emprunts sémantiques témoignent du contact entre les peuples voisins ce qu'il prouve en montrant l'influence mutuelle des langues slaves et romanes dans l'Europe de l'Est.

Très intéressants et instructifs sont aussi les communications informatives concernant la philologie romane dans l'Archive de l'Académie des sciences de l'U. R. S. S., le lexique de l'Humanité, celui de la presse française et l'atlas linguistique de la Moldavie.

Otto Ducháček

A. Dauzat—J. Dubois—H. Mitterand: *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris, Larousse, 1964, XLVII + 805 pages

Ce dictionnaire contenant environ 50 000 mots est destiné non seulement aux spécialistes, mais encore au grand public. C'est une refonte complète du *Dictionnaire étymologique de la langue française* par Albert Dauzat qui contenait 40 000 mots environ (la nouvelle édition du *Dictionnaire étymologique* de Bloch et W. v. Wartburg en comporte moins encore: à peu près 35 000). — Ayant révisé et remanié ce dictionnaire, MM. Jean Dubois et Henri Mitterand ont mis à notre disposition un ouvrage très utile et fait avec beaucoup de conscience qui deviendra, à coup sûr, le livre de chevet de tous ceux qui, par profession ou par goût, s'intéressent à l'étymologie et à l'évolution des mots français.

L'ordre général de l'ouvrage est évidemment alphabétique, mais toutes les unités lexicales issues d'un même radical ont été groupées dans un même article ayant le mot de base pour le mot-vedette. On a réuni „dans toute la mesure du possible, les formations populaires et les formations savantes, lorsque les aires sémantiques des termes offraient encore des points de contact“. Or on trouvera, par exemple, *allocation* et *allocataire* dans l'article *allover*, les mots *allodial* et *allodialité* dans l'article *alleu*. Il n'y a rien à contredire du point de vue linguistique, mais pas tous les non-linguistes en seront satisfaits. On aurait pu citer les mots pareils encore à leur place alphabétique avec un renvoi aux articles respectifs. Les auteurs l'ont fait avec les mots préfixés et ils ont réalisé un système de renvois avec beaucoup plus de conséquence et d'efficacité que Dauzat dans son *Dictionnaire étymologique*. „Un article spécial est le plus souvent consacré aux dérivés ou composés qui ont eu un développement sémantique indépendant (ex. *patrouille*, par rapport à *patte*), ou qui se sont séparés anciennement du mot de base par l'évolution de leur forme (ex. *métayer*, *mitoyen*, de *moitié*).“ Il faut avouer qu'en somme, cette disposition permet une consultation facile et rapide des mots particuliers ainsi que l'étude des familles de mots.

Pour nous faire une idée du remaniement dû à MM. Dubois et Mitterand, constatons, à titre d'exemple, que les premiers 63 pages (lettre A) du *Nouveau dictionnaire* comportent:

1° quatre centaines d'unités lexicales qui ne figurent pas dans l'ouvrage de Dauzat; il s'agit des termes employés aux divers niveaux de l'idiome, du français académique au français populaire, des termes techniques et scientifiques les plus usités (*acéphalie*, *exacerbation*, *acidimétrie*, *adipolyse*, *adiposexie*, *agrafeuse*, *agroville*, *azotémie*, *coaxial*, *auto-stop*, *auto-stopeur*, *sous-alimenter*, *suralimenter*, *allume-gaz*, *amphiartrorse*, *anarcho-syndicalisme*, *ankylostome*, *appendicectomie*,

apriorisme, arabisant, arachnéen, surarmé, ascaridiose, ascèse, astronautique, astronauticien, astrophysicien, atomistique, atomité, attentisme, audiovisuel, etc.), y compris un nombre non négligeable d'unités lexicales qui ne figurent pas même dans la dernière édition du Petit Larousse (*adaptat* 1951, *additivité* 1953, *adénoïdisme* 1953, *adénosarcome* 1907, *agrumiculture* XX^e s., *alcaloifère* 1954, *avorteur* XX^e s., *avion-taxi* 1962, *aliocentrisme* 1953, *alphabétiseur* 1963, *aluminure* 1957, *aluminisé* 1962, *anonymographe* 1952, *aoûtien* 1961, *appendicectomiser* 1949, *applaudimètre* 1963, *atlantrophe* 1955, *atlantiser* 1962, etc.). Par contre, on a éliminé quelques archaïsmes (*ahan, aiglet, abeillier, ampouler, aragne* etc.) et régionalismes (*aigliau, abeillon, etc.*);

2° six dizaines de datations nouvelles: *abandonner* (XII^e s. — 1080), *abaque* (XIII^e s. — début XII^e s.), *abbé* (XII^e s. — XI^e s.), *abécé* (XIII^e s. — 1119), *abhorrer* (XIV^e s. — 1327), *ablation* (XVI^e s. — XIII^e s.), *ablution* (XIV^e s. — XIII^e s.), *abnégation* (fin XV^e s. — 1377), etc.;

3° beaucoup de citations des auteurs chez lesquels le mot en question apparaît pour la première fois: *abandon* (ø — Loherains, Marie de France), *ablatif* (Aalma — La Fèvre), *abolir* (ø — Douet d'Arcq), *aborigène* (ø — Mer des hist.), *abrupt* (ø — J. Le Maire), etc.; dans maints cas, on a trouvé des attestations beaucoup plus anciennes, grâce aux dépouillements de tous ordres dans plusieurs revues linguistiques sans parler des dépouillements d'une foule de dictionnaires que les auteurs on fait eux-mêmes;

4° différents remaniements de 343 articles; comparons ce qu'on trouve, dans les deux dictionnaires, à propos de la préposition à. *Dictionnaire étymologique*: „à, prép. (a, X^e s., *Eulalie*), latin ad, qui indiquait la direction et qui, en latin vulgaire, a désigné l'attribution, la possession (en éliminant le datif) et plus tard l'instrument; l'influence de ab pour certains emplois est douteuse“. — *Nouveau dictionnaire*: „à X^e s., *Eulalie*, du lat. ad, indiquant la destination (v. a-préfixe). Cette préposition avait servi, en bas latin, à indiquer l'objet sur lequel porte l'action, dans un certain nombre de verbes (auj. transitifs indirects construits avec à), et la destination de l'action (objet secondaire ou complément d'attribution). L'idée de mouvement s'est effacée devant celle de point dans l'espace et le temps. L'accent grave sert à distinguer depuis le XVI^e s., en typographie, à (prép.) et a (verbe)“. Ajoutons encore que l'article de la préposition à, qui est le premier dans le dictionnaire de Dauzat, est, dans le *Nouveau dictionnaire*, précédé de deux articles concernant le préfixe a-, issu du latin ad (13 lignes), et le préfixe a- privatif, issu du grec (12 lignes). Autres articles remaniés: *abeille, aberer, abominable, abondance, aboyer*, etc. Les refontes de certains articles nous autorisent à parler du point de vue encyclopédique de MM. Dubois et Mitterand. Pour illustrer cette assertion, nous citerons l'article *abracadabrant*. A. Dauzat en dit: „*abracadabrant* (XIX^e s.), dér. du mot cabalistique *abracadabra* (XVI^e s., A. Paré), regardé comme un talisman au moyen âge et emprunté au bas latin (X^e siècle) qui l'a tiré du grec“. Dans le *Nouveau dictionnaire*, on lira: „*abracadabrant* 1834, Gautier, du lat. cabalistique *abracadabra* (1560, Paré) qui avait été regardé comme un talisman au Moyen Âge, d'où son usage dans le vocab. méd. Le mot fut forgé en grec par les gnostiques de Basilide (II^e s. apr. J. — C.) d'après *abraxas* ou *abraxas*, autre nom mystique que l'on trouve gravé sur des gemmes avec divers symboles magiques“.

L'article *américain* — qui n'existe ni dans le dictionnaire de Dauzat, ni dans celui de Bloch et de Wartburg — contient, dans 13 lignes, sauf les expressions *faire l'œil américain* et *avoir l'œil américain*, huit mots dérivés. L'article *anglais* (29 lignes) comporte 17 dérivés tandis que dans les deux dictionnaires cités on n'en trouve que deux.

Ajoutons encore qu'on trouvera dans ce dictionnaire même les mots tels que *baudelairien* (fin XIX^e siècle, Huysmans, de Baudelaire), *bovarysme* (1865, Barbey d'Aurevilly, du roman de Flaubert, Madame Bovary, Utilisé dans un essai [1892] par Jules de Gaultier, qui en fit ensuite le titre d'une de ses œuvres [1902]) et d'autres semblables.

Il faut apprécier que les auteurs ne se sont pas contentés des recherches de l'étymologie, de la première apparition des mots et de la notation des variantes morphologiques et orthographiques, mais que, en outre, ils se sont efforcés de tracer brièvement leur évolution sémantique en indiquant les sens successifs avec leurs dates et leurs sources d'apparition. Voilà ce qui nous paraît très important et ce qui autorise, en effet, d'appeler ce dictionnaire non seulement étymologique, mais encore historique.

Excellente est aussi une introduction de 47 pages entièrement neuve, dans laquelle on appréciera, entre autres, les notions élémentaires de lexicologie, très exactes et nettes, complétées par cinq listes de principaux suffixes usuels. Elles comportent quatre colonnes intitulées: suffixes français, origine latine ou germanique, valeur, exemples. Nous trouvons cependant, ces listes par trop incomplètes, surtout en ce qui concerne les suffixes verbaux: on n'y cite aucun suffixe diminutif (*-eler, -iller, -eter, -onner*) ni dépréciatif (*-asser, -ailler, -ouiller, -oter*). Par contre, les listes des préfixes d'origine latine et grecque et des éléments latins et grecs entrant en construction

de mots français sont beaucoup plus exhaustives. Cette „disproportion“ est peut-être voulue à en juger d'après ce que les auteurs disent à la page XXV de l'introduction: „Les mots savants, en particulier ceux d'origine grecque, ont été introduits en grand nombre, car leur date de formation présente pour l'histoire de la langue un intérêt qui s'ajoute à celui de leur étymologie. Nous sommes limités toutefois aux mots les plus communs de chaque science et de chaque technique. L'étymologie des autres sera aisément retrouvée à l'aide des tableaux synthétiques.“

Les exposés phonétiques, qui prouvent l'érudition phonologique des auteurs, sont très instructifs et originaux. Quant à l'accent en latin, on devrait, cependant, constater qu'il se place sur la pénultième, non seulement quand elle est longue, mais encore quand cette syllabe est fermée.

Nous trouvons très utiles et très réussis les tableaux de M. Rousse qui permettent une orientation rapide et tout à fait satisfaisante de l'évolution des voyelles et des consonnes françaises.

Très justes sont aussi les remarques concernant la méthode étymologique.

On pourrait ajouter encore quelques observations que nous n'avons pas eu l'occasion de faire ci-dessus. Les auteurs ne distinguent pas (cf. p. XI) l'étymologie populaire de l'attraction paronymique. Nous voudrions constater qu'il s'agit de deux phénomènes ou plutôt de tout un faisceau de phénomènes plus ou moins apparentés, mais pas identiques. On peut distinguer deux sortes d'attractions — sémantique et morphématique — sans parler des subdivisions (cf. mon article „L'attraction lexicale“ dans *Philologica pragensia* 7 [46], 1964, p. 65—76). Le terme impropre „étymologie populaire“ s'emploie également pour désigner plusieurs phénomènes apparentés; dans certains cas, on devrait parler de la conscience linguistique, dans d'autres, de la tendance de motivation.

Les mots de base d'origine populaire, directement issus du latin par évolution continue, sont précédés d'un astérisque. Or l'astérisque précédant un mot s'emploie depuis longtemps pour marquer qu'il s'agit d'un mot ou d'une forme supposés, non attestés. Voilà pourquoi nous aurions préféré un autre signe.

Nous croyons inutile de noter dans un dictionnaire, les adverbess à côté des adjectifs dont ils ont été dérivés régulièrement (*anonymement, apocalyptiquement, aristocratiquement, etc.*) ainsi que d'y citer des mots désuets, disparus de l'usage, tels que *altercas* (disparu au XVII^e s.), *amertument, angéliser, angelot, appétition, aromal, aromaticité, arquebuserie, avarisme, apparieur* (1667—1670), *azuline, etc.* Au contraire nous aurions gardé certains des mots supprimés, par exemple *ammoniaque*.

Quant aux étymologies, nous ne sommes pas d'accord avec celle de *pandour*: „du nom d'un village hongrois, Pandur, où furent levées des milices au XVII^e s.“. Aucun village de ce nom n'existe pas en Hongrie et le mot *pandur* n'est même pas magyar, mais slave, employé surtout en Croatie où il a désigné un fantassin appartenant d'abord aux troupes irrégulières, plus tard à l'armée impériale autrichienne, où les *pandours* commandés par le baron Trenk sont devenus renommés par leur bravoure. Les Magyars, ayant emprunté ce mot, l'ont employé non seulement au sens d'origine, mais encore et surtout pour dénommer les sbires chamarrés des grands seigneurs hongrois.

En ce qui concerne *polka*, ce n'est pas un mot polonais, mais tchèque. Il désigne une danse inventée en Bohême en 1830 et appelée *polka* en l'honneur des Polonais qui avaient, en ce temps-là, toutes les sympathies des Tchèques parce qu'ils se sont révoltés contre l'oppression du tsar russe et se sont battus héroïquement.

Le mot italien *salame* n'avait pas originellement le sens de „chose“, mais celui de „viande salée“ (il a été dérivé de *sale* „sel“).

Nous ne trouvons pas tout à fait exact de définir le verbe *déjeuner* en tant que réfection de *dîner* puisqu'il s'agit du dédoublement du mot *disjejunare* dont le radical a eu deux formes différentes par suite de l'instabilité de l'accent; par l'uniformation des deux variantes, qui ont pénétré dans toutes les formes, le verbe s'est dédoublé, grâce aussi à son sens double.

Les petites discussions — que nous avons faites et qui pourraient peut-être être utiles pour l'établissement de la seconde édition — ne portent aucun préjudice à la haute valeur du *Nouveau dictionnaire étymologique et historique* que nous recommandons vivement à tous ceux qui cherchent à s'informer de l'origine et de l'histoire des mots français.

Otto Ducháček

Jean Dubois: *Grammaire structurale du français, nom et pronom*. Librairie Larousse, Paris 1965, 192 p.

Le livre de J. Dubois représente une description structurale de la langue française, faite suivant les méthodes de l'analyse distributionnelle. Elle pose donc en principe